

Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

NOTE D'ETAPE SUR L'EXPERIMENTATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR ESSEC

DOSSIER : AP2_104

Intitulé du projet : POLLEN, dispositif d'accompagnement vers l'enseignement supérieur

Porteur du projet : ESSEC

Evaluateur du projet : l'évaluateur initial (CREST) n'a pas souhaité poursuivre le partenariat (décembre 2010) ; nous sommes actuellement en train de mettre en place un autre partenariat.

Région(s) d'expérimentation : Ile-de-France

Date de démarrage effectif de l'expérimentation : mars 2010

1. Rappel des objectifs de l'expérimentation et du public cible (1page)

Le programme « Une grande école : pourquoi pas moi ? », a été lancé en 2002-2003 par la Chaire Entrepreneuriat Social de l'ESSEC, intégrée depuis Janvier 2009 dans l'Institut de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Social. C'est un dispositif novateur dans la recherche d'une plus grande mixité sociale de l'enseignement supérieur. Son évaluation a montré de façon très claire le changement radical de perspective d'avenir des lycéens accompagnés : projet d'études supérieures ambitieux, développement personnel important, engagement par la suite des bénéficiaires dans des actions de même type...

Elle a montré aussi la nécessité d'élargir le nombre de bénéficiaires dans les lycées pour créer la dynamique nécessaire pour impacter l'ensemble du lycée et préparer les lycéens à l'enseignement supérieur. C'est l'objet du dispositif POLLEN qui prendra en charge 10% des effectifs des lycées partenaires.

Modalités pédagogiques du programme

POLLEN est un dispositif d'accompagnement qui vise à :

- Permettre au lycéen de développer les qualités attendues chez un étudiant : autonomie, travail d'équipe, recherche efficace d'informations
- Développer la confiance en soi de chacun, en levant les phénomènes d'autocensure.
- Mûrir et construire un projet personnel d'étude ambitieux et réaliste
 - Connaître les possibilités d'études supérieures, les filières et les métiers
 - Mettre en relation les données recueillies avec ses capacités et ses centres d'intérêt
- Créer une masse critique dans le lycée pour développer ou renforcer la dynamique interne d'élévation de l'ambition

POLLEN s'appuie sur une continuité pédagogique qui permet aux lycéens de construire dans la durée leur projet personnel d'études en recueillant et en analysant des informations sur les possibilités d'orientation :

- en seconde, l'accent est mis sur la méthodologie à acquérir pour être plus performant dans son travail et sur l'ouverture culturelle nécessaire pour se projeter dans des études supérieures ;
- en première, la découverte du monde professionnel et des possibilités d'études supérieures amène à poser les premières bases d'un projet personnel d'études ;
- en Terminale, le projet personnel entre en phase opérationnelle (choix d'orientation, soutien dans les modalités pratiques du post bac, parrainages...).

Le dispositif est basé sur deux demi-journées par mois :

- un événement à l'extérieur du lycée pour découvrir le monde professionnel et l'enseignement supérieur (conférence, débat, rencontres avec des étudiants et des professionnels, sortie culturelle, visite d'entreprise...)
- un atelier dans le lycée animé par un binôme de professeurs-référents (préparation de l'événement à venir, retour sur l'événement passé, travail d'équipe, échanges entre participants...)

Public cible

POLLEN s'adresse à des lycéens à bon potentiel scolaire, de milieu modeste ou de territoires défavorisés, dont l'environnement familial ne connaît pas ou connaît peu les possibilités offertes par l'enseignement supérieur et en particulier les filières sélectives et les filières dites d'excellence.

8 lycées du Val d'Oise ont été sollicités pour intégrer le programme, pour toucher 450 lycéens de Seconde (200 en 2010-2011 et 250 supplémentaires en 2011-2012).

Objectifs de l'expérimentation

A l'issue de l'expérimentation, il conviendra de :

- mesurer l'impact du dispositif d'accompagnement sur le choix d'études supérieures global des lycéens : ambition, pertinence et réalisme des filières choisies, taux de réussite, etc...
- montrer le rôle central de l'identification des compétences pour personnaliser les parcours et ouvrir des voies d'orientation adaptées aux individus, en adéquation avec les besoins de la société.

L'impact du dispositif ne pourra être mesuré qu'au bout de 3 ans, quand les lycéens auront fait leur choix d'études supérieures ; le suivi des lycéens de 2011 à 2013 permettra de mesurer l'influence du programme sur les choix successifs effectués par les lycéens (série, options, vœux d'orientation). Le suivi pourra être également poursuivi au-delà des 3 ans pour mesurer l'impact du programme sur les trajectoires post-bac, conditionné par les résultats obtenus auparavant.

2. Modalités opérationnelles et état d'avancement (1 page)

La mise en œuvre du dispositif comporte plusieurs phases :

1. Identification des lycées : mars à juillet 2010
2. Mise en place des partenariats : septembre-octobre 2010
3. Recrutement des lycéens : octobre 2010 à janvier 2011
4. Ingénierie pédagogique
5. Articulation avec l'évaluateur

1. Identification des lycées : mars à juillet 2010

L'objectif initial visé par l'expérimentation est de monter un partenariat avec 5-6 lycées. Lors d'une rencontre avec l'Inspection d'Académie du Val d'Oise, nous avons ciblé 9 lycées de l'est du département, pour lesquels le programme POLLEN aurait tout son sens (pas ou très peu d'autres partenariats sur l'égalité des chances dans l'accès à l'enseignement supérieur, familles ou quartiers modestes). Une première rencontre a réuni 6 chefs d'établissement, 4 ont manifesté d'emblée leur adhésion au projet, les 2 autres ayant émis des réserves sur la capacité du lycée à porter un tel programme.

La méthode d'évaluation par tirage au sort demandant un effectif de base conséquent, nous avons sollicité 4 autres lycées du même secteur géographique. Un lycée du bassin de Cergy-Pontoise a également fait acte de candidature spontanée pour intégrer le programme.

Au 6 juillet 2010, nous avons contacté ou rencontré toutes les équipes de direction de ces 14 établissements, obtenant l'accord de 8 d'entre elles (soit 72 classes de seconde, 2240 lycéens).

2. Mise en place des partenariats : septembre-octobre 2010

Nous reprenons contact avec les lycées dès le 8 septembre pour relancer la mise en œuvre des partenariats. Quatre lycées ayant changé d'équipe de direction à la rentrée, nous allons rencontrer les nouveaux proviseurs et/ou proviseurs-adjoints, ainsi que des professeurs susceptibles d'encadrer le programme dans l'établissement : nous présentons le programme, ses enjeux et ses exigences en termes de fonctionnement pédagogique et de modalités d'évaluation.

A ce stade, des problèmes d'alignement des emplois du temps des classes de Seconde, liés à la mise en œuvre de la réforme des lycées, apparaissent : les exigences de fonctionnement du programme expliquées avant l'été n'ont pas pu être prises en compte dans l'élaboration des emplois du temps. Au final, en moyenne 1/3 des classes seraient enlevées de la randomisation. Ces classes pourraient servir de classes contrôle si elles n'étaient pas profilées par des choix d'options.

Nous convions les proviseurs et les professeurs à une réunion fin septembre pour tenter d'éclaircir la situation. L'équipe du CREST présente à nouveau la méthode d'évaluation par randomisation, ce qui donne lieu à de nombreuses questions, notamment sur l'aspect moral et éthique du tirage au sort des élèves et des classes. Certains lycées pensent se retirer du partenariat. Faute de temps, aucune décision concrète n'est prise. Nous fournissons aux lycées des documents pour les aider à identifier les lycéens remplissant les critères scolaires et sociaux du programme. Une nouvelle réunion est programmée le 20 octobre, à laquelle 3 lycées seulement participeront, les proviseurs étant mobilisés pour gérer les problèmes liés aux grèves et aux manifestations dans leurs établissements.

Nous nous déplaçons à nouveau dans les lycées pour dialoguer avec les proviseurs et professeurs et tenter de trouver une solution satisfaisante pour tous : en accord avec l'évaluateur, les classes écartées du programme par incompatibilité d'emploi du temps seront considérées comme classes contrôle, aucun tirage au sort de classes n'aura donc lieu dans 3 lycées.

3. Recrutement des lycéens : octobre 2010 à janvier 2011

Par l'intermédiaire des professeurs principaux de Seconde, les lycées établissent des pré-listes de lycéens susceptibles d'entrer dans le programme : sur 6 lycées, 433 lycéens sont ainsi repérés pour leur potentiel scolaire et leur environnement familial peu porteur de la connaissance du supérieur. Les 2 lycées restant ne répondant pas à nos sollicitations depuis plusieurs semaines, nous décidons de ne plus les compter dans les effectifs. Après tirage au sort des classes contrôle dans 3 lycées, il reste 307 lycéens.

Nous programmons les réunions d'information aux familles, entre le 26 novembre et le 17 décembre : nous nous déplaçons dans les lycées pour présenter POLLEN aux familles et répondre à leurs questions. 208 familles participent aux réunions. A l'issue de cette réunion, les lycéens sont invités à postuler, en remplissant un questionnaire et en remettant une lettre de motivation au proviseur.

De fin septembre à mi janvier, nous menons 171 entretiens individuels avec les lycéens candidats au programme dans les 6 lycées. Nous recrutons ainsi 114 lycéens qui intégreront POLLEN en Janvier 2011.

Le samedi 22 janvier, 850 personnes participent au lancement des programmes PQPM et POLLEN portés par l'ESSEC.

4. Ingénierie pédagogique

Une formation est proposée aux professeurs-référents fin septembre : présentation des supports et des outils pédagogiques, compréhension des enjeux et des valeurs du programme, partage d'expérience avec les professeurs acteurs du programme l'année dernière...

Les documents pédagogiques sont actualisés afin d'intégrer les nouveaux lycées POLLEN, puis sont édités et transmis aux professeurs-référents : le livret du lycéen, le guide du professeur-référent, le guide d'utilisation du blog POLLEN, les fichiers pour l'encadrement des ateliers dans le lycée...

5. Articulation avec l'évaluateur

Nous rencontrons l'évaluateur environ 2 fois par mois d'avril à juillet, puis de septembre à novembre. De nombreux contacts téléphoniques et des échanges de mail permettent d'avoir une communication dense et d'être informés mutuellement des situations dans les lycées.

L'évaluateur est présent à toutes les rencontres avec les lycées, à l'ESSEC et dans les établissements, ainsi que lors des premières réunions d'informations aux familles.

Nous abordons régulièrement les difficultés liées à la réalité des lycées : classes empêchées de participer, proviseurs injoignables, problèmes internes à certains lycées, etc. Nous tentons ensemble de trouver des solutions pour augmenter les effectifs, sans trouver toutefois les leviers adéquats.

Fin novembre, lors de la première réunion d'information aux familles, nous nous rendons compte que le tirage au sort individuel des lycéens pour déterminer le groupe test et le groupe contrôle risque d'être compromis : l'effectif des familles présentes correspond à la taille d'un groupe POLLEN (par la suite, les entretiens montreront effectivement que le tirage au sort individuel ne peut vraiment pas avoir lieu car le nombre de lycéens remplissant les 3 critères -scolaire, social et motivation- est autour de 20-25, soit la taille d'un groupe POLLEN).

Le 10 décembre, l'évaluateur nous annonce qu'il se retire du projet, car les effectifs sont insuffisants pour sa méthode d'évaluation. Nous avons donc poursuivi les réunions d'information aux familles sans trop donner de détails sur les modalités d'évaluation, tout en conservant la cadre posé par le CREST (classes contrôle déjà tirées au sort, accord des familles pour autoriser le lycée à transmettre à l'évaluateur les informations relatives à la scolarité du lycéen) afin de préparer les conditions de l'évaluation à venir avec un autre évaluateur.

Nous sommes actuellement en train de mettre en place un autre partenariat pour l'évaluation.

CERTIFICAT :

Je soussigné, Chantal DARDELET, responsable de la structure porteuse du projet AP2_104, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Signature :

